ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE N

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Lorsque Monsieur Portraid-a lnuage a Lacademie de Chirurgie les observations qui ont precedès sa derniere Lettre, elle luy a Nommé des commissaires qui ont fait leur rappor en consequence; ils auroient desirès pouuoir repondre dune facon plus obligeante et ne pas se trouuer en droit de reprocher a Lobservateur ou la facilitee a se laisser persuader, ou son peu dattention sur une maladie qui comparee auec la veritee prouue combien elle en est eloignee, Cest-Comme il a estè remarqué dans le premier rappor, par Lanalyse qui a esté faitte des pierres enuoyees, que Lon a tirè des Consequences justes et Cest a Lappuy de la derniere communiquee que Lon persiste dans le mesme sentiment; Lacademie jalouse dexciter le zele et Lemulation de tous les chirurgiens qui peuuent contribuer a lillustrer par la bontee de

ARC, carton 34 n°29

leurs observations, le fait un devoir de les
apprecier suivant leur juste valeur, mais comme les
observations ne sont qu'un depot qui luy est
confiée pour devenir un bien publique et
pour partager avec ceux qui les ont fournies,
l'honneur qui en emane elle doit se faire un
devoir de n'adopter que celles qui portent avec
elles le caractere de verité et d'utilité, monsieur
portait pense a juste titre pretendre à ces
avantages, sa pratique luy en fournira les
occasions, mais en pesant l'observation, à
laquelle les commissaires soussignés repondent
ils estiment que l'academie ne peut en
faire aucun usage

Aufel

Dumont 3eme